

Tritout mobile 21 décembre 06

1 séance précédente

Séance d'information aux communes, 10.11.06

2 prise de notes

en réseau par LJF et envoi à tous ; ce n'est pas un PV, simplement une mise en réseau des idées, la restitution du fil des idées.

2.1 envoyer les notes précédentes

envoi du 10.11.06, ainsi que les documents utilisés jusqu'ici. Ils seront également déposés sur site, dans un espace réservé atteignable par code.

3 présents

Jean-Robert Dobler,	Caritas,	jrdobler@yahoo.fr
Bernard Prétot,	Caritas,	bernard.pretot@caritas-jura.ch 032 421 35 71
Pierre Zimmermann,	Caritas,	montcroix@caritas-jura.ch
André Gaudreau, RPJU;	OEPN,	andre.gaudreau@jura.ch
Joseph Zmoos,	Montsevelier, conseil,	josephzmoos@bluewin.ch
Michel Marquis,	Mervelier,	micharm@bluewin.ch
Louis-J. Fleury,	PVT	fleurylj@bluewin.ch
Joël Maitin AMVT,	président et délégué de l'AMVT,	maitin.joel@bluewin.ch 078 774 74 72

Denis Bourquard, carrosserie.bourquard@econophone.ch

Denis Bourquard est informé, consultant technique pour bennes et véhicules, viendra selon les sujets, sur invitation, pas présent ce soir.

excusés

Jean-Noël Maillard	Caritas,	jean-noel.maillard@caritas-jura.ch
Jean-Paul Luthy,	ass. environnement,	jean-paul.luthi@bluewin.ch
Jean-Baptiste Maître,	Courroux	jbmaître@bluewin.ch

3.1 Bernard Prétot, assume la présidence, JNM excusé.

4 ordre du jour

1. Accueil des nouveaux membres
2. Information
3. Collaboration avec le SEOD
4. Lien avec le groupe de travail chargé de gérer le postulat n° 247 intitulé « Gestion des déchets et développement durable »
5. Planification des travaux à réaliser et répartition des tâches :
 - personnel, encadrement et coûts
 - calcul de prix pour le service de bennes (bennes, transports, marchandises) par transport ou par kilomètres.
 - véhicule : type, délai, prix, benne.
 - recherche de financement et dossier de présentation pour la recherche de dons
6. Tour de table
7. Agenda des prochaines séances

5 Accueil des nouveaux membres

Tous les villages représentés dans la commission, sauf Vermes qui adhère directement à Tritout

6 Discussion générale, introduction

rappel : 3 séances

28 septembre, 6 octobre, puis 10 novembre avec les délégués des communes

Courchapoix : adhère pour les déchets verts

Déchets inertes, déchets verts et bois non traité. Les citoyens de Courchapoix n'entrent pas dans le dépôt Tritout, accès extérieur seulement.

Adhésion sous réserve du développement du projet Tritout mobile

7 SEOD

tous les déchets incinérables chez Cridor (décision du parlement)

Délai : à préciser

Dès 2008, nouveau contrat avec Cridor à définir

Actuellement le ramassage porte à porte n'est plus rentable, risque d'augmentation des prix.

Le tonnage diminuant, les coûts augmenteront

Organiser le ramassage dans le Val Terbi de manière commune et rationnelle

Le prix est défini sur l'ensemble de la zone SEOD, district de Delémont

Si les déchets arrivent à Tritout, remise en cause des frais de déplacements et tri qui induit une meilleure récupération.

Le SEOD peut venir chercher la benne à Tritout/Vicques, autre solution, le transporteur Tritout va livrer les déchets à Celtor / Cridor.

Actuellement, RHIS est sous contrat pour ramasser les encombrants sur 6 tournées par an, il faudrait ajouter le vidage de la benne Tritout.

Benne CJ

Revoir le chargement, déchargement à Boécourt puis rechargement à Boécourt, **prévoir une benne qui soit compatible avec les CJ : 100.- à économiser par tonne**

- Demande immédiate : benne CJ à Vicques, mise en place par SEOD, benne conduite à Glovelier, ultérieurement voir la jonction CJ à Delémont

CJ

Décision : dans le plan sectoriel des décharges, tous les déchets incinérables doivent transiter par le rail.

Raison de plus de déposer une benne CJ, possibilité de financement par SEOD et AJD (association ju. des déchets)

L'AJD doit prendre la décision. Celtor broie, puis expédie vers Cridor.

Voie à suivre :

- demande par le SEOD qui interpelle l'AJD
- demande au SEOD, à réunir en bloc, puis inviter R.Jecker et Gorrara. Les informer et ensuite envoyer une demande circonstanciée
- sujet mot clé : benne AJD

Site Cridor :

<http://www.cridor.ch/>

Tritout mobile ne remplacera pas le SEOD

2 étages distincts

Déchets incinérables des entreprises privées :

ne vont pas à Cridor,

- envisager la récupération de ces tonnages vers Cridor, avantage financier réglementation cantonale à envisager ou à appliquer si elle existe

Tri des déchets

Entraîne une diminution du tonnage récupéré : problème du calcul des prix.

Le tri peut renchérir le ramassage, mais les incinérateurs prennent des déchets allemands qui financent les installations suisses. Cridor alerte sur les diminutions, mais en fonction de l'arrêt des importations allemandes en 2009.

Dans la perspective du développement durable et de la protection de l'environnement, le tri demeure indispensable et la diminution des usines subventionnées est souhaitable (voir cas Genève).

prendre en compte les réactions des citoyens

Irritation due aux augmentations de taxes

- inciter les consommateurs à pour déposer les emballages dans les points de vente
- matériel électrique : peut être déposé partout : Metfer, magasins, etc
- matériel SWICO informatique, bureau, outils : taxe anticipée, récupération pour démontage dans un plan d'occupation.

Problème : les entreprise ne déposent pas forcément le matériel au bon endroit, réglementation ?

- on peut envisager la participation des magasins à Tritout mobile
- si entreprise sociale de récupération, définir la meilleure stratégie

SEOD : facilitateur de Tritout / Tritout mobile

Il manque au SEOD un élément logistique, commercial, après-vente

Celtor a une personne qui travaille pour Cridor, mais pas pour le SEOD, (concurrence).

Donner une fonction communautaire à ce personnage, M. Ermatinger.

La SA AJD devrait pouvoir corriger les défauts dus à la concurrence. Statut juridique nouveau et M. Ermatinger deviendrait un agent commun à SEOD et CELTOR.

- **prévoir une rencontre avec SEOD et AJD**

Possibilité de voir le SEOD étendre sa zone d'activité de gestion des déchets sur un plan plus large.

Attendre la décision du service juridique cantonal.

Dans les statuts du SEOD, la valorisation des déchets est mentionnée

Transmis par Joël Maitin : suite à notre dernière séance relative au Tritout mobile, ci-joint

le texte de l'article 2 qui définit les tâches du SEOD.

Article 2

Le syndicat a pour tâches d'éliminer les déchets urbains et autres déchets de la région.

Par élimination, on entend la valorisation des déchets ou leur stockage définitif, ainsi que les étapes préalables que sont la collecte, le transport, le stockage provisoire et le traitement.

Par traitement, on entend toute modification physique, biologique ou chimique des déchets.

1. Il s'acquitte en particulier des obligations suivantes:

1.1 organisation du ramassage, du chargement et du transport des déchets urbains à l'usine d'incinération de Cridor SA à La Chaux-de-Fonds, ainsi que la facturation et perception des taxes et émoluments couvrant les besoins financiers du Syndicat;

1.2 dès le 1er janvier 2000, le SEOD est client de Cridor SA avec possibilité de devenir actionnaire en tout temps mais obligatoirement dès le 1er janvier 2010;

1.3 exploitation du site de la Courte-Queue jusqu'à sa fermeture notamment pour tous les autres déchets, selon les dispositions légales en vigueur, en accord avec les communes bourgeoise et

municipale de Boécourt, ainsi qu'avec les partenaires.

2. Le syndicat favorise le tri, la valorisation des déchets urbains et autres déchets, ainsi que le compostage.

3. Le syndicat gère le centre de ramassage des déchets carnés.

Demander au SEOD de faire le banquier de l'opération test Tritout mobile

Le fond sur les déchets RPJU peut participer au projet test à hauteur de 40%.

Tritout mobile est un banc d'essai, un projet pilote exportable

Démontrer et utiliser le caractère innovation, ce qui permet d'obtenir des aides :

- **fond sur les déchets 40%**

critère : projet destiné à un sujet d'intérêt public et régional, voire cantonal

- **SEOD : 60%**

8. Lien avec le groupe de travail chargé de gérer le postulat n° 247

Intitulé « Gestion des déchets et développement durable ». Ce groupe est présidé par A. Gaudreau

- projet en attente actuellement à l'OEPN

A. Gaudreau va solliciter de membres du groupe d'études Tritout mobile. Il doit définir une stratégie économique et logistique.

- Il invite la commission Tritout mobile à indiquer sur papier sa volonté de constituer un projet innovant cantonal : Tritout mobile, et à le déposer à l'Office cantonal de l'environnement

Il s'agira également de définir la répartition de projets type *Tritout* sur le plan cantonal

9 Planification des travaux à réaliser et répartition des tâches

personnel, encadrement et coûts

perspective de réinsertion : entreprise sociale à envisager

- quinze postes à créer dans le Jura ?

Bernard Prétot, André Gaudreau

attention à la concurrence déloyale :

plaintes possibles; aspect juridique à évoquer : concurrence; les entreprises qui pourraient se trouver en concurrence ont-elles un intérêt au développement de Tritout mobile ? Les intégrer, comment ? rechercher l'adhésion plutôt que la confrontation.

logistique et technique

calcul de prix pour le service de bennes (bennes, transports, marchandises) par transport ou par kilomètres.

Priorité au calcul des déplacements et frais.

scénarios

situation actuelle

Tritout mobile

variantes

nombre de déchets à trier

définir ce qui est possible, commencer par 60 déchets puis voir les solutions possibles

Jean-Robert Dobler / Pierre Zimmermann / Joseph Zmoos / André Gaudreau

Joseph Z. souci de disponibilité, peut donner des éléments critiques

véhicule : type, délai, prix, benne.

Jean-Robert Dobler Denis Bourquard

information, communication et prévision du rapport

Information en continu, plutôt qu'une somme finale. Utilisation d'internet, par exemple une **rubrique sur le site PVT, www.provalterbi.ch**

Actuellement, un espace est prévu sous

http://www.provalterbi.ch/rubrique.php3?id_rubrique=113

Réservation d'un nom de domaine : *tritoutmobile.org* par Roberto Segalla.

- **indiquer : Tritout mobile, projet pilote cantonal au Val Terbi**
- **mettre la présentation de JRD / 10.11.06**

Louis-J. Fleury

mode de travail

prochaine séance : en sous-groupes, préparation des éléments puis mise en commun en ajoutant les problèmes de tous; retour dans les sous-groupes.

Utiliser les méthodes "remue-méninges" et "réseau d'idées", proposition de Michel Marquis, appliquée jusqu'ici, mais à reprendre avec les nouveaux membres de la commission.

Chacun décrit son Tritout mobile, puis mise en commun.

10 informations d'A. Gaudreau, délégué cantonal

Cridor et AJD : prestations primaires :

ingénieur, M. Ermatinger, aides gratuites pour la mise en place, la définition de concepts, activité plutôt liée aux ordures ménagères.

Prestations secondaires : logiciels , payant

coût réduit. Cridor les offres et les communes actionnaires y ont droit.

Concurrence déloyale :

Attention aux aspects juridiques, ne pas créer des confrontations inutiles.

Rapport synthétique des statistiques déchets JU 2004

à diffuser par courriel

16 000 t d'ordures ménagères

17 000 t recyclables

dont 53 % valorisées

5 rubriques de déchets recyclables

statistiques fédérales

Attention à l'information : associer les concurrents potentiels

- **intégrer et informer régulièrement les conseils communaux**

éviter une masse d'informations à la fin

éviter de perdre des acteurs en route

processus de validation et travaux de A.G. à l'OEPN

PGD : plan de gestion des déchets JU

concepts

fiches d'action

exemples :

récupération des balles plastiques chez les agriculteurs

déchetterie régionale et cantonale, validation du Gvt, donc aide financière possible,

- **voir quelle concordance entre le projet Tritout Mobile et les projets cantonaux**

CTJ, conférence de A.G. : création de déchetteries en 1995

attention à l'information des consommateurs, assurer le lien avec des organismes extérieurs au Val Terbi

projet à prendre en compte :

Migros Marin - déchetterie locale et étude d'emballages plus favorables : réduction des déchets (flop commercial)

opération coup de balai

Beaucoup de possibilités à utiliser :

aide du canton

récupération des déchets

nettoyage, peinture, etc ...

site internet <http://www.coupdebalai.ch/>

les services cantonaux ne sont pas tous sur la même longueur d'onde.

question de J.Zmoos, difficulté à Montsevelier

comment accueillir Tritout mobile ? conflits avec les dispositions cantonales en relation avec l'aménagement du territoire

- valoriser le côté innovant.
- tenir compte de l'aspect "mobilier" des bennes.

11 prochaine séance

reprendre l'ensemble des documents

définir le concept, la philosophie de TritMob

ne pas aller trop vite, accorder les violons

informations sur les dispositions CH et JU

exemple des filtres Brita : incompatibilités au départ, mais adaptations possibles

rappeler ce qu'on souhaite faire avec les déchets / sensibiliser

exemple des visites de classes, des opérations coup de balai

calendrier

9 février 17-19h Centre communal Vicques

21 mars 17-19h Centre communal Vicques

Prévoir un projecteur data, grandes feuilles et feutres, éventuellement un liaison internet.

Le secrétaire du jour, LJ Fleury

PS. traces des séances préparatoires envoyées simultanément.